



Coopération Sud-Sud pour le développement

Distr. générale
3 mai 2021
Français
Original : anglais

Comité de haut niveau pour la coopération Sud-Sud

Vingtième session

New York, 1-4 juin 2021

Points 2, 5 et 7 de l'ordre du jour provisoire*

Examen des progrès accomplis dans la mise en œuvre du Plan d'action de Buenos Aires pour la promotion et la mise en œuvre de la coopération technique entre pays en développement, de la stratégie relative aux nouvelles orientations de la coopération Sud-Sud et du document final de Nairobi adopté par la Conférence de haut niveau des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud

Rapport de l'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement

Résumé

Le présent rapport, soumis pour donner suite aux décisions [19/1](#) et [19/2](#), adoptées par le Comité de haut niveau pour la coopération Sud-Sud en 2016, donne un aperçu des progrès réalisés en matière de coopération Sud-Sud au cours de la période 2016-2020. Il est par ailleurs axé sur les mesures prises pour mettre en œuvre les directives opérationnelles sur l'appui des Nations Unies à la coopération Sud-Sud et à la coopération triangulaire, et sur la mise en œuvre des recommandations figurant dans le rapport de 2017 du Bureau de l'audit et des investigations, notamment sur le renforcement de l'efficacité, de l'efficacé, de la transparence et de la responsabilité du Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud. En outre, l'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) y évoque le soutien continu apporté par le PNUD au Bureau pour la coopération Sud-Sud. Le présent rapport offre en outre une description du rôle de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire dans l'action menée par le système des Nations Unies pour faire face aux incidences de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et à d'autres enjeux en matière développement. La finalité du rapport est d'illustrer la façon dont transparaissent de cette action les objectifs et les priorités qui sous-tendent la coopération Sud-Sud, tels que décrits dans le Plan d'action de Buenos Aires pour la promotion et la mise en œuvre de la coopération technique entre pays en développement, la stratégie relative aux nouvelles orientations de la coopération Sud-



Sud et le document final de Nairobi adopté par la Conférence de haut niveau des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud. Le rapport se termine par des recommandations formulées à l'intention de toutes les parties prenantes, y compris du système des Nations Unies, sur la manière de s'appuyer davantage sur la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire pour se relever de la pandémie de COVID-19 et mener à bien le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

* [SSC/20/L.2](#).

I. Introduction

1. Le présent rapport, soumis pour donner suite aux décisions 19/1 et 19/2, adoptées par le Comité de haut niveau pour la coopération Sud-Sud en 2016, donne un aperçu des progrès réalisés dans la coopération Sud-Sud pour le développement au cours de la période 2016-2020. Aux fins de l'élaboration du rapport, l'Administrateur a souscrit au cadre défini par le Plan d'action de Buenos Aires pour la promotion et la mise en œuvre de la coopération technique entre pays en développement (1978), la stratégie relative aux nouvelles orientations de la coopération Sud-Sud de 1995 et le document final de Nairobi adopté par la Conférence de haut niveau des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud en 2009.

2. Le Comité de haut niveau demande habituellement à l'Administrateur de faire rapport tous les deux ans sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre de ces trois documents fondateurs. Cette demande date des premières années de la coopération internationale pour le développement. Compte tenu du temps qui s'est écoulé depuis que l'Assemblée générale a approuvé ces documents, il conviendrait de commencer par expliquer en quoi ils conservent toute leur pertinence quand il s'agit de mesurer la coopération Sud-Sud.

3. Au cours des années 1970, le PNUD a grandement contribué à l'intégration des pays en développement nouvellement indépendants dans le système des Nations Unies et à l'organisation de la conférence de Buenos Aires, qui a donné lieu au Plan d'action de Buenos Aires, outil permettant d'orienter ce que l'on a appelé par la suite la « coopération Sud-Sud ». Dans ce plan, les principes de base et les objectifs programmatiques de la coopération Sud-Sud étaient définis aux niveaux national, sous-régional, régional et interrégional. Les mesures visant à renforcer l'intégration régionale des pays du Sud, par exemple, s'inspirent du Plan d'action de Buenos Aires. Figuraient également dans ce plan des précisions sur les objectifs de la coopération Sud-Sud, qui ont guidées bon nombre d'initiatives Sud-Sud dans différents domaines thématiques et régions géographiques évoqués dans le présent rapport.

4. Il importe d'appréhender les grandes caractéristiques qui confèrent au Plan d'action de Buenos Aires, document directeur en matière de coopération Sud-Sud, toute son utilité dans le cadre de la réalisation des objectifs de développement durable et de l'action menée par les pays du Sud et leurs partenaires pour faire face à la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et à d'autres crises mondiales. Un grand nombre d'initiatives présentées dans ce rapport ont été conçues afin d'atteindre les objectifs clés de la coopération Sud-Sud, qui sont définis dans le Plan d'action de Buenos Aires et appuyés par le PNUD et d'autres entités des Nations Unies depuis des décennies. Ces objectifs sont notamment les suivants :

- a) Favoriser l'autonomie des pays en développement en renforçant leurs capacités novatrices de trouver des solutions à leurs problématiques de développement qui soient alignées sur leurs aspirations, leurs valeurs et leurs besoins particuliers ;
- b) Échanger des données d'expérience, et mettre en commun et partager des ressources techniques ;
- c) Veiller au transfert de technologies et de compétences adaptées aux besoins et au potentiel de développement des pays en développement ;
- d) Renforcer la capacité des pays en développement d'identifier et d'analyser les enjeux de développement et de formuler des stratégies correctives ;
- e) Renforcer les compétences technologiques dans les pays du Sud.

5. Tandis que la phase actuelle de mondialisation se consolidait, l'Assemblée générale, dans sa résolution 49/96, a demandé au Comité de haut niveau pour l'examen de la coopération technique entre pays en développement, qui porte désormais le nom de Comité de haut niveau pour la coopération Sud-Sud, d'inscrire à l'ordre du jour de sa neuvième session, tenue en 1995, une question sur les nouvelles orientations de la coopération technique entre pays en développement. Pour y donner suite, le PNUD et le Groupe spécial de la coopération technique entre pays en développement, devenu le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud, ont établi un rapport (TCDC/9/3) contenant des recommandations précises sur la réorientation de la coopération Sud-Sud pour permettre aux pays en développement de s'adapter à la mondialisation. La stratégie relative aux nouvelles orientations a permis de définir les mesures nécessaires pour que les pays en développement puissent à la fois atteindre leurs objectifs nationaux de développement et participer efficacement au système économique mondial. Sur la base de cette stratégie, il a en outre été recommandé d'axer la coopération Sud-Sud sur des domaines hautement prioritaires tels que le commerce et l'investissement, la production et l'emploi, la coordination des politiques macroéconomiques, l'élimination de la pauvreté et l'environnement. Ces domaines, dont il est question dans le présent rapport, ont été choisis dans l'idée que les initiatives qui en découleraient auraient un impact majeur sur le développement de nombreux pays en développement. La stratégie relative aux nouvelles orientations a également permis d'introduire le concept de « coopération triangulaire », qui reposait sur l'idée que les pays en développement avaient besoin du soutien complémentaire des pays développés et des entités des Nations Unies pour faire avancer la coopération Sud-Sud. L'Assemblée générale, dans sa résolution 50/119, a accueilli avec satisfaction le rapport sur les nouvelles orientations (TCDC/9/3).

6. Dans sa résolution 62/209, l'Assemblée générale a ensuite décidé de convoquer la Conférence de haut niveau des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud pour célébrer le trentième anniversaire de l'approbation, par ses soins, du Plan d'action de Buenos Aires. L'Administrateur du PNUD a assumé les fonctions de secrétaire général de la Conférence, Conférence à l'issue de laquelle a été établi le document final de Nairobi, approuvé par l'Assemblée générale dans sa résolution 64/222. Ce document, dans lequel les États Membres appellent les organismes des Nations Unies à renforcer leur soutien à la coopération Sud-Sud et à la coopération triangulaire, énonce les principes devant guider la coopération Sud-Sud. L'Administrateur du PNUD a également assumé les fonctions de Secrétaire général de la deuxième Conférence de haut niveau des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud, qui s'est tenue à Buenos Aires en mars 2019.

7. Ainsi, le Comité de haut niveau continue de faire appel à l'Administrateur du PNUD afin qu'il suive les progrès accomplis dans la mise en œuvre des trois documents fondateurs, qui définissent l'objectif, les priorités stratégiques et les principes de la coopération Sud-Sud, qu'il rende compte de ces progrès, et qu'il convoque les sessions du Comité de haut niveau. Sur cette base, la section II du présent rapport offre une analyse du contexte mondial dans lequel la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire ont contribué, au cours de la période 2016-2020, aux efforts déployés pour atteindre les objectifs de développement durable et d'autres objectifs de développement aux niveaux national et régional. Dans la section III, sont passées en revue des initiatives de coopération Sud-Sud mises en place dans des pays en développement situés dans les régions d'Afrique, des États arabes, d'Asie et du Pacifique et d'Amérique latine et des Caraïbes. La section IV est axée sur la coopération triangulaire associant des pays développés et d'autres partenaires, tandis que la section V s'intéresse à la coopération Sud-Sud associant la société civile, des groupes de réflexion et le secteur privé. La section VI s'intéresse quant à elle au rôle

de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire dans la lutte contre la pandémie de COVID-19. La section VII porte sur le plan-cadre contenant des directives opérationnelles sur l'appui des Nations Unies à la coopération Sud-Sud et à la coopération triangulaire, tandis que sont présentées dans la section VIII les dispositions organisationnelles, administratives et financières d'appui à la coopération Sud-Sud prises par le PNUD. La section IX contient des précisions sur les mesures prises par le PNUD et le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud pour donner suite aux recommandations formulées dans le rapport de 2017 du Bureau de l'audit et des investigations. Le rapport se termine par des recommandations formulées à l'intention de toutes les parties prenantes, y compris du système des Nations Unies, sur la manière de s'appuyer davantage sur la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire pour se relever de la pandémie de COVID-19 et mener à bien le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (Programme 2030).

II. Contexte et tendances au niveau mondial

8. Au cours de la période 2016-2020, de grandes avancées humaines ont été enregistrées, mais également des crises dévastatrices. Le taux de pauvreté est passé de 35 % en 1990 à moins de 10 % en 2016 et en 2019, le nombre de personnes vivant dans l'extrême pauvreté (avec moins de 1,90 dollar par jour) s'est établi à 630 millions (contre 2 milliards en 1990). La situation a toutefois changé en 2020 en raison des graves conséquences de la pandémie de COVID-19, comme en témoigne le nombre de morts que cette pandémie a faits dans le monde, estimé à plus de 2,8 millions en avril 2021¹, ainsi que ses effets économiques dévastateurs. Parmi les nombreuses préoccupations figurait celle que les progrès réalisés au cours des trois dernières décennies en matière d'atténuation de la pauvreté soient réduits à néant en raison des crises – conflits violents, changements climatiques et pandémies, notamment².

9. Les nombreuses manifestations en faveur de la liberté politique, de l'équité et de la justice, ainsi que les appels lancés en faveur de l'accès à des biens et services abordables, font partie des autres faits majeurs recensés au cours de la période considérée. Les inégalités qui n'ont cessé de se creuser dans et entre les pays ont également été source de préoccupations. Ces asymétries se sont par exemple manifestées par un accès inégal à l'éducation, aux soins de santé, à la nourriture, à un logement décent et à de nombreux autres éléments essentiels³. Ces privations ont particulièrement exposé les pauvres et les autres personnes et groupes vulnérables les plus touchés par la pandémie de COVID-19 et d'autres crises liées aux changements climatiques – inondations, épisodes de sécheresse, incendies de forêt et autres catastrophes.

10. Face à de tels problèmes, le PNUD a continué d'affirmer que le progrès humain devait être appréhendé à travers un prisme plus large que celui du revenu monétaire. En partenariat avec l'Université d'Oxford, il a développé le concept de « pauvreté multidimensionnelle », sur lequel les décideurs et les spécialistes du développement se sont appuyés pour remonter aux racines de la pauvreté, rendues apparentes par la

¹ Johns Hopkins University and Medicine, COVID-19 Dashboard by the Center for Systems Science and Engineering database. Disponible à l'adresse suivante : <https://coronavirus.jhu.edu/map.html> (consulté le 7 avril 2021).

² Voir Banque mondiale, *Poverty and Shared Prosperity 2020: Reversals of Fortune* (Washington, 2020).

³ Voir *Rapport sur le développement humain 2019 : Au-delà des revenus, des moyennes, et du temps présent : les inégalités de développement humain au XXI^e siècle* (Publication des Nations Unies, numéro de vente E.20.III.B.1).

diversité des conditions de vie des personnes et des communautés défavorisées. Cette approche permet aux acteurs du développement d'adopter des mesures correctives visant à ne laisser personne de côté, comme l'exige le Programme 2030. L'indice mondial de pauvreté multidimensionnelle 2020 élaboré par le PNUD révèle par exemple que 803 millions de personnes en situation de pauvreté multidimensionnelle vivent dans un ménage où sévit la sous-nutrition, qu'1,03 milliard de personnes vivent dans des logements insalubres et que 476 millions d'enfants sont déscolarisés⁴.

11. La crise a toutefois permis de révéler la vitalité des institutions financières du Sud. La Nouvelle Banque de développement, la Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures et la Banque islamique de développement ont par exemple réorienté leurs programmes de prêts vers des projets d'investissement liés à la santé. Pour accroître le financement extérieur des pays en développement, d'une valeur estimée à 2,5 milliards de dollars au cours des deux prochaines années, la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) a estimé qu'un abaissement prudent des ratios prêts/capitaux propres par les banques de développement sous-régionales d'Amérique latine et des Caraïbes, d'Asie et d'Afrique permettrait d'accroître les encours de prêts de celles-ci de près de 25 milliards de dollars et que les pays du Sud pourraient également se tourner vers des fonds basés dans le Sud pour accroître les liquidités dont ils ont tant besoin⁵, notamment des fonds régionaux disposant de liquidités, qui pourraient constituer des sources de financement, en particulier pour les pays ayant peu de solutions de substitution.

12. La configuration de la coopération internationale pour le développement, telle qu'on l'a toujours connue, est renforcée et remodelée par de nouveaux acteurs du Sud. Outre l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), le Brésil, la Chine et l'Inde sont les trois plus grands fournisseurs d'aide au développement. Il s'agit par ailleurs des nouveaux acteurs de la coopération internationale pour le développement, notamment de la coopération Sud-Sud. D'autres pays, dont l'Afrique du Sud, l'Arabie saoudite, les Émirats arabes unis, la Malaisie, la Thaïlande et la Turquie, prennent également la tête de la coopération Sud-Sud, notamment du développement régional et interrégional.

13. L'exposé qui précède fait ressortir le manque d'uniformité qui caractérise le contexte mondial de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire. Avant la pandémie, des progrès considérables avaient été accomplis pour réduire la pauvreté et les privations qui y sont associées, mais il reste encore beaucoup à faire pour répondre aux aspirations et atteindre les objectifs programmatiques définis dans le Plan d'action de Buenos Aires, la stratégie relative aux nouvelles orientations de la coopération Sud-Sud et le document final de Nairobi. Les sections qui suivent s'intéressent à certaines grandes tendances, ainsi qu'à des exemples, en matière de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire de 2016 à 2020, notamment de coopération intrarégionale et interrégionale et de partenariats avec la société civile et le secteur privé.

III. Pays en développement

14. Les pays en développement ont fait face à des enjeux multiples et interdépendants en matière de développement macroéconomique, financier et

⁴ PNUD et Oxford Poverty and Human Development Initiative, *L'indice global de pauvreté multidimensionnelle 2020 – Tracer la voie hors de la pauvreté multidimensionnelle : réaliser les Objectifs de développement durable*, 2020, p. 3.

⁵ Richard Kozul-Wright, « COVID-19 crisis: how South-South cooperation can support economic recovery », CNUCED, 3 juin 2020.

climatique au cours de la période considérée. Par conséquent, la coopération Sud-Sud est restée un modèle de coopération majeur pour ces pays et leurs partenaires, qui ont cherché à accélérer la réalisation du Programme 2030 et des objectifs de développement durable y relatifs.

A. Afrique

15. En Afrique, un ensemble de facteurs internes et externes notables a sous-tendu la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire. L'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine, qui marque une étape décisive, est entré en vigueur en mai 2019 à l'issue de négociations prolongées et difficiles, ce qui a permis de renforcer l'intégration régionale – et qui concourt grandement aux objectifs prioritaires du monde du Sud définis dans le Plan d'action de Buenos Aires et la stratégie relative aux nouvelles orientations de la coopération Sud-Sud. Il est fort probable que la création de la Zone de libre-échange ait un impact socio-économique considérable, étant donné que l'Afrique dispose d'un vaste marché unique à fort potentiel de croissance, qui compte plus de 1,3 milliard de consommateurs et qui cumule une production annuelle de 2 200 milliards de dollars. Des gains supplémentaires sont attendus du commerce intra-africain, qui pourrait augmenter de 33 %, sans compter les gains en bien-être de 16,1 milliards de dollars qui pourraient être générés durant la phase de transition vers la Zone de libre-échange⁶.

16. Avant la pandémie, l'attrait croissant qu'exerçait l'Afrique sur les entreprises et les gouvernements étrangers a conduit de nombreux commentateurs à prédire une nouvelle « ruée » vers l'Afrique, à laquelle participeraient des pays du Nord et du Sud cherchant à tirer parti de la situation géographique stratégique de l'Afrique, ainsi que de ses ressources naturelles abondantes, de sa classe moyenne en expansion et de son vaste marché⁷. Dans ce contexte, de nouveaux grands acteurs de la coopération Sud-Sud ont augmenté leurs activités dans la région et ont influé sur les programmes en matière de commerce, d'investissements, de développement des infrastructures et de coopération internationale pour le développement en Afrique⁸. De nombreux pays du Sud, dont le Brésil, la Chine, les Émirats arabes unis, l'Inde et la Turquie, ont par ailleurs contribué plus activement à la coopération Sud-Sud sur le continent. Des entreprises de pays africains à revenu intermédiaire, tels que l'Afrique du Sud, l'Égypte et le Maroc, ont également renforcé leur champ d'action économique dans la région, conformément aux priorités définies dans la stratégie relative aux nouvelles orientations. En outre, on s'attend à ce que le soutien de partenaires du Sud, tels que la Nouvelle Banque de développement, devienne un important vecteur de financement de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire en Afrique. Le nombre de dirigeants africains ayant utilisé leur influence pour établir des modalités de collaboration avec d'autres pays a également augmenté, bien que lentement. Un tel esprit d'initiative sera crucial pour éviter que ne se créent des inégalités susceptibles de réduire les avantages que l'Afrique peut tirer du renforcement de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire sur le continent.

17. Outre le commerce et l'investissement, on relevait parmi les tendances observées en matière de coopération Sud-Sud en Afrique des efforts d'intégration régionale accrus, comme indiqué précédemment. L'Union africaine a mis en place des cadres supplémentaires, conformément aux recommandations figurant dans le

⁶ *Rapport sur le développement économique en Afrique 2019 : Made in Africa – Les règles d'origine, un tremplin pour le commerce intra-africain* (publication des Nations Unies, numéro de vente E.19.II.D.7), p. xiii.

⁷ « The new scramble for Africa », *The Economist*, 7 mars 2019.

⁸ Ibid.

Plan d'action de Buenos Aires. Elle a par exemple élaboré des plans en matière d'industrialisation, d'agriculture et de développement des infrastructures sur l'ensemble du continent. Au cours de la période considérée, les incidences de la pandémie de COVID-19 ont rendu d'autant plus impératif le recours à des entités telles que la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest et la Communauté d'Afrique de l'Est pour mettre en commun les ressources et renforcer l'autonomie collective face aux crises sur le continent.

18. Le rôle des partenariats et des projets économiques a également pris de l'ampleur si l'on en juge par la quantité de ressources consacrées aux formes interrégionales de coopération Sud-Sud. En 2018 par exemple⁹, la Chine a engagé 60 milliards de dollars au profit de l'Afrique dans le cadre du Forum sur la coopération sino-africaine. En outre, en novembre 2016, l'accord-cadre de l'Alliance internationale pour l'énergie solaire, instauré en 2015, a été ouvert à la signature au Maroc. De nombreux pays africains ont rejoint l'Alliance, ce qui pourrait notamment leur permettre d'améliorer l'électrification des campagnes. Ces progrès ont pu être réalisés grâce à l'amélioration des politiques et à la croissance économique rapide et soutenue qu'ont enregistré de nombreux pays africains avant la pandémie de COVID-19. Des efforts ont par ailleurs été déployés en 2016 pour réformer l'Union africaine en la rendant plus à même de mettre en œuvre l'Agenda 2063 de l'Union africaine, l'objectif étant de parvenir à une croissance sans exclusion et à un développement durable.

19. En 2021, l'économie africaine devrait connaître une reprise modeste, qui sera toutefois tributaire du renforcement des efforts de coopération internationale visant à mettre fin à la propagation de la pandémie, à réduire les épisodes de confinement et à améliorer les perspectives relatives au commerce et à d'autres activités. Dans ce contexte, le besoin criant de collaborer en vue de consolider les systèmes de santé en Afrique rend manifeste la nécessité de renforcer la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire. Selon la note de synthèse des Nations Unies du 20 mai 2020 relative aux incidences de la pandémie de COVID-19 sur le continent, à l'échelle mondiale, la réponse sanitaire doit privilégier la solidarité envers les pays en développement, la santé étant considérée comme un bien public universel ; il est primordial que l'Afrique puisse avoir accès aux vaccins et aux traitements médicaux sur un pied d'égalité¹⁰. Ces évolutions font ressortir la nécessité de prendre des mesures qui permettront à la région de retrouver le chemin de la croissance après la pandémie.

B. États arabes

20. Les États arabes, à différents niveaux de développement économique, ont appuyé la coopération Sud-Sud, la considérant comme une approche plus avantageuse économiquement que d'autres modèles traditionnels de coopération (voir [A/73/383](#), paragraphe 106). Par le passé, plus de 80 % des activités de coopération Sud-Sud dans la région mobilisaient d'autres États arabes, les principaux partenaires d'autres régions étant des pays d'Afrique et d'Europe centrale et orientale.

21. Les banques nationales de développement telles que le Fonds saoudien pour le développement, le Fonds koweïtien pour le développement économique des pays arabes et le Fonds d'Abou Dhabi pour le développement font partie des grands acteurs

⁹ Chine, Ministère du commerce « Elaboration on the eight major initiatives of the FOCAC Beijing Summit », 19 septembre 2018.

¹⁰ Nations Unies, « Note de synthèse : les incidences de la COVID-19 en Afrique », 20 mai 2020, p. 3.

qui soutiennent la coopération Sud-Sud dans la région des États arabes¹¹. Leur soutien se traduit généralement par des prêts concessionnels, des investissements, des allègements de dette, la construction d'infrastructures, une coopération technique et l'expérimentation de nouvelles technologies et de nouveaux produits. En outre, la Société internationale islamique de financement du commerce offre aux États membres de l'Organisation de la coopération islamique des solutions de financement du commerce conformes aux principes de la charia et veille, en particulier, au financement du commerce entre pays membres. En outre, la Société arabe de garantie des investissements et des crédits à l'exportation gère le système arabe d'assurance-crédit à l'exportation, conçu pour aider les exportateurs arabes à accroître leurs exportations vers les marchés arabes et non arabes, ce qui contribue à renforcer le commerce entre les pays arabes et les exportations dans le monde entier. Toutefois, pour renforcer davantage la coopération Sud-Sud dans la région des États arabes, il conviendrait de renforcer les capacités locales, de mobiliser suffisamment de ressources et de consolider les mécanismes de coordination.

22. Les États Membres de la région auront besoin d'une coopération Sud-Sud renforcée pour faire face aux nombreux problèmes causés par la pandémie de COVID-19. L'économie devrait se contracter de 5,7 % à l'échelle de la région¹², ce qui serait aggravé par une forte baisse des prix du pétrole. La pandémie constitue également une menace pour la fourniture de l'aide humanitaire dont ont besoin environ 55 millions de personnes dans la région (E/ESCWA/2020/INF.3). Afin de remédier à ce problème, une solution serait de conclure des accords de collaboration Sud-Sud pour la création d'un fonds régional de solidarité sociale financé par un impôt de solidarité reposant sur la zakat, de sorte à aider les groupes et pays les plus pauvres¹³.

C. Asie et Pacifique

23. L'Asie est restée l'épicentre de la coopération économique Sud-Sud du fait de sa forte intégration régionale, qui permet de faciliter le commerce intrarégional, entre autres échanges. En 2017, le taux de croissance de la région a dépassé le taux de croissance du commerce mondial : elle a enregistré des taux de croissance de 11,5 % pour les exportations et de 15 % pour les importations (voir ESCAP/CTI/2019/1, paragraphe 2). Au niveau sous-régional, les flux d'investissements étrangers directs vers l'Asie du Sud ont augmenté de 10 % pour atteindre 60 milliards de dollars¹⁴, tandis que les flux vers les pays en développement d'Asie ont diminué de 6 %. Les centres d'investissement régionaux et les chaînes de valeur ont été le moteur d'une grande partie des investissements étrangers directs intrarégionaux et Sud-Sud. En outre, les économies d'Asie ont été à l'origine de 80 % de l'ensemble des exportations Sud-Sud. La Chine est restée le moteur de l'augmentation du commerce et des investissements dans la région, et 19 économies de la région « ont indiqué que la Chine avait été leur premier ou deuxième marché d'exportation en 2017 » (ibid., paragraphe 4).

24. Avant la pandémie de COVID-19, on prévoyait qu'en 2020, les économies d'Asie auraient plus de poids que tous les autres pays réunis en matière de parité de

¹¹ Salley Ahmed Mahmoud, « South-South Cooperation in the Arab region », dans *Global Issues and Local Actions in South-South Cooperation* (New Delhi, Research and Information System for Developing Countries, 2019), p. 80.

¹² Nations Unies, « Note de synthèse : l'impact de la COVID-19 sur la région arabe – Saisir l'occasion de reconstruire en mieux », juillet 2020, p. 2.

¹³ Nations Unies, « Note de synthèse : l'impact de la COVID-19 sur la région arabe », p. 5.

¹⁴ « India among top 10 FDI recipients, attracts \$49 billion inflows in 2019: United Nations report », *Hindu Business Line*, 20 janvier 2020.

pouvoir d'achat¹⁵. Le développement de plateformes de coopération régionale telles que l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est et l'Organisation de Shanghai pour la coopération a placé l'Asie au centre de la libéralisation multilatérale du commerce. En outre, l'Accord de partenariat transpacifique global et progressiste ainsi que les progrès accomplis pour asseoir le Partenariat économique global régional donnent une impulsion à la coordination panasiatique en matière de connectivité et de libéralisation du commerce¹⁶.

25. Malgré ses performances remarquables au niveau du commerce Sud-Sud et d'autres échanges, la région était toujours confrontée à un important déficit d'infrastructures qui faisait obstacle à son développement et à une intégration plus poussée. Les petits États insulaires en développement de la région Pacifique restaient également vulnérables face aux chocs climatiques. Par conséquent, il est essentiel de consolider la coopération Sud-Sud en vue de renforcer la résilience économique face aux catastrophes naturelles dans le Pacifique et en Asie du Sud-Est. Il existe en Asie des pratiques en matière de partenariats public-privé dont d'autres régions pourraient s'inspirer. À titre d'exemple, la Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures et Amundi, la plus grande société européenne de gestion d'actifs, ont annoncé en 2019 la création d'un portefeuille d'obligations climatiques asiatiques de 500 millions de dollars. L'objectif de cette initiative était d'accélérer les mesures prises par les membres de la Banque en faveur du climat, notamment de renforcer la résilience climatique et le leadership vert, et de remédier au sous-développement du marché des obligations climatiques¹⁷. Il est utile pour les autres régions du Sud de savoir qu'en dépit d'une forte baisse du commerce et des investissements étrangers directs en 2020, la région Asie-Pacifique s'en sort mieux que le reste du monde grâce à sa plus grande intégration régionale.

D. Amérique latine et Caraïbes

26. En 2016 et 2017, les pays ibéro-américains ont participé activement à la coopération Sud-Sud. En 2016, 1 355 initiatives de coopération Sud-Sud ont été mises en place¹⁸ tandis qu'en 2017, les 19 pays ibéro-américains qui prenaient part à la coopération bilatérale Sud-Sud ont été associés à 733 projets et à 160 actions¹⁹. L'engagement de la communauté ibéro-américaine en faveur de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire est par ailleurs soulignée dans le communiqué spécial relatif à la deuxième Conférence de haut niveau des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud publié par les chefs d'État et de gouvernement des pays ibéro-américains lors du vingt-sixième Sommet ibéro-américain des chefs d'État et de gouvernement, qui s'est tenu en novembre 2018. En 2019, la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes a décidé d'élaborer une politique de coopération régionale axée sur les priorités en matière de projets de développement relatifs à la coopération Sud-Sud et à la coopération triangulaire²⁰.

¹⁵ Wang Huiyao, « In 2020, Asian economies will become larger than the rest of the world combined: here's how », Forum économique mondial, 25 juillet 2019.

¹⁶ Ibid.

¹⁷ Asian Infrastructure Investment Bank, « AIIB and Amundi launch innovative USD500-million climate bond portfolio to mobilize climate action », 10 septembre 2019.

¹⁸ Secrétariat général ibéro-américain, *Report on South-South Cooperation in Ibero-America 2018* (Madrid, 2018), p. 17.

¹⁹ Secrétariat général ibéro-américain, *Report on South-South Cooperation in Ibero-America 2019* (Madrid, 2020), p. 17.

²⁰ Enrique Gomez Ramirez, « South-South and triangular cooperation in Latin America », document d'information établi à l'intention des membres et du personnel du Parlement européen, mars 2019, p. 4.

27. Avant la pandémie de COVID-19, l'augmentation des investissements étrangers directs vers l'Amérique latine et les Caraïbes était inégale, la plupart des flux allant vers quelques pays seulement, principalement le Mexique et le Brésil. Les investissements étrangers directs vers le Chili, la Colombie et le Pérou ont toutefois considérablement augmenté en raison de la croissance économique enregistrée dans ces pays, qui était supérieure à la moyenne régionale, et des nouveaux investissements publics dans les infrastructures et les mines au Chili et au Pérou²¹. Malgré les progrès réalisés en Amérique latine et dans les Caraïbes, les nombreuses incidences de la pandémie ont donné lieu à des performances économiques inégales, ce qui a entravé l'optimalité de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire dans la région. En 2020, dans un contexte marqué par l'une des pires récessions que les pays en développement aient connu, les investissements étrangers directs ont diminué de 37 %²², passant d'un montant de 170 milliards de dollars en 2019²³ à 101 milliards de dollars (estimations). Les investissements dans les activités liées au pétrole et les flux en quête de marchés ont enregistré de fortes baisses.

28. Les avantages de la coopération Sud-Sud ont dépassé l'aspect purement économique pour s'étendre à d'autres domaines tels que la santé. Par exemple, le réseau de l'Amérique latine et des Caraïbes consacré au renforcement des systèmes d'information sur la santé a été mis sur pied pour renforcer les systèmes d'information sanitaire et améliorer la disponibilité des statistiques de l'état civil. L'Organisation panaméricaine de la santé, qui en assure le secrétariat technique, a consacré à la coopération Sud-Sud et à la coopération triangulaire une place centrale avec son Plan stratégique pour 2020-2025 sur le thème « L'équité au cœur de la santé ». Le réseau, qui est une plateforme d'apprentissage ouverte, aide à transférer des technologies liées à la santé vers les pays participants.

29. Par conséquent, le modèle de développement de l'Amérique latine et des Caraïbes doit encore être renforcé, notamment par l'adoption de mesures visant à réduire les inégalités, comme le suggère une note de synthèse des Nations unies sur l'impact de la COVID-19 sur l'Amérique latine et les Caraïbes, publiée en juillet 2020²⁴. Il importe par ailleurs que l'Amérique latine et les Caraïbes, ainsi que d'autres régions en développement, mettent en place des mesures supplémentaires pour favoriser l'émergence de systèmes de protection sociale complets, l'intégration économique régionale et un développement industriel et technologique durable, ainsi que des mesures visant à favoriser la participation des femmes et des jeunes à la reprise économique.

IV. Pays développés

30. Un grand nombre de pays développés et d'organisations multilatérales ont continué de soutenir la coopération Sud-Sud par le biais de la coopération triangulaire. Une telle coopération concourt à la réalisation des objectifs de développement durable de manière collaborative et peut contribuer à résoudre les problèmes environnementaux, économiques et sociaux les plus urgents, et à garantir un développement durable dans les pays partenaires. Elle puise dans les forces des

²¹ Ibid., p. 5.

²² CNUCED, « Les flux d'IDE mondiaux en baisse de 42 % en 2020 : nouvelle baisse attendue en 2021, qui pourrait compromettre une reprise durable », *Investment Trends Monitor*, n° 38 (janvier 2021), p. 1.

²³ CNUCED, « Global FDI flows flat in 2019: moderate increase expected in 2020 », *Investment Trends Monitor*, n° 33, (janvier 2020), p. 4.

²⁴ Nations Unies, « Note de synthèse : l'impact de la COVID-19 sur l'Amérique latine et les Caraïbes », juillet 2020.

différents partenaires de développement et les combine de sorte à apporter des solutions innovantes et flexibles pour relever les enjeux en matière de développement et contribuer à la réalisation du Programme 2030.

31. Parmi les principaux critères de réussite de toute coopération triangulaire efficace figurent un contexte national et un environnement favorisant les partenariats entre différents acteurs. Toutefois, une étude réalisée en 2019 par l'OCDE, qui s'appuyait sur les discussions engagées lors de la deuxième Conférence de haut niveau des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud entre le Groupe de travail sur le développement du G20, les personnes concernées par l'efficacité du développement et les représentants de l'Initiative de partenariat mondial pour une coopération triangulaire efficace, a révélé qu'en dépit de l'intérêt croissant pour la coopération triangulaire et l'intérêt politique qu'elle suscitait, seuls 30 pays et organisations internationales avaient établi des directives, des stratégies ou des documents d'orientation à son sujet. Des mesures de politique étrangère ou une stratégie globale de coopération pour le développement permettait néanmoins d'orienter l'action de la majorité des partenaires dans ce domaine. Parfois, ces stratégies faisaient expressément référence à la coopération triangulaire, notamment les stratégies mises en œuvre par l'Espagne, le Japon et la République de Corée²⁵. L'étude souligne toutefois la nécessité de changer de paradigme et de passer du concept de donateur-bénéficiaire à celui de partenariat²⁶, et la nécessité de rappeler que la valeur ajoutée et les avantages de la coopération triangulaire l'emportent sur les éventuels coûts supplémentaires occasionnés²⁷.

32. De nombreux pays d'Europe centrale et orientale rencontraient encore des difficultés, et ce malgré les processus de développement économique qu'ils avaient établi. L'assistance financière au développement fournie par l'Union européenne à ces pays comprenait de nombreux projets intégrant des composantes de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire. Par exemple, dans le cadre d'une coopération bilatérale, la Géorgie a partagé ses compétences spécialisées avec la Moldavie, l'aidant ainsi à engager sa réforme de la justice²⁸. D'autres États Membres ayant des expériences de développement similaires – le Chili, la Chine, la Fédération de Russie, la Hongrie et la Turquie – ont partagé leurs connaissances et renforcé les capacités de la région dans les domaines du développement agricole et de la sécurité alimentaire. Des partenaires triangulaires tels que l'Agence israélienne pour la coopération internationale au développement (MASHAV) ont également joué un rôle essentiel en matière d'échange de compétences spécialisées dans la région.

33. Au Monténégro, les investissements des pays du Sud et le commerce avec le Sud représentaient 31 % des investissements étrangers directs, et le pays est devenu un acteur international important et un partenaire de coopération triangulaire dynamique²⁹. Dans le cadre de la coopération interrégionale Sud-Sud, les principaux partenaires engagés dans des échanges commerciaux avec le Monténégro étaient le Brésil, la Chine et la Turquie³⁰.

²⁵ Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Enabling Effective Triangular Co-operation*, Documents d'orientation de l'OCDE sur le développement, n° 23 (Paris, 2019), p. 18.

²⁶ Ibid., p. 15.

²⁷ Ibid., p. 9.

²⁸ Sayyora Arifdjanova, « Trends and opportunities in advancing South-South and triangular cooperation in Georgia », 2018, p. 19.

²⁹ Nargis Bozorova, « Trends and opportunities in advancing South-South and triangular cooperation in Montenegro », 2018, p. 15.

³⁰ Ibid., p. 16.

34. Dans sa Charte sur la coopération pour le développement, le Japon souligne l'importance d'apporter un soutien continu à la coopération Sud-Sud et à la coopération triangulaire. Le Gouvernement japonais organise la Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique en étroite collaboration avec l'Organisation des Nations Unies, le PNUD, la Banque mondiale et la Commission de l'Union africaine. La Conférence s'intéresse tout particulièrement à la coopération Sud-Sud et à la coopération triangulaire entre l'Asie et l'Afrique. Fidèle à l'esprit de la Conférence, le Japon considère la coopération triangulaire comme essentielle pour atteindre les objectifs de développement durable et assurer le développement des pays africains.

35. Les activités de coopération triangulaire peuvent contribuer au développement d'une économie verte de manière innovante, flexible et rentable et pourraient donc concourir à accélérer la mise en œuvre des accords internationaux relatifs à l'environnement. Parmi les exemples notables de réussite figure le projet d'agriculture durable pour l'adaptation aux changements climatiques, auquel ont participé le Cambodge, la Norvège, la République démocratique populaire lao, le Sri Lanka et la Thaïlande de 2010 à 2017. Ce projet a permis d'aider de petits agriculteurs à s'adapter aux changements climatiques grâce à l'utilisation de techniques d'agriculture durable et de technologies adaptées. Un autre exemple est le programme l'Amazonie sans feu (2010-2018), un partenariat associant l'État plurinational de Bolivie, le Brésil, l'Équateur, l'Italie et la Société andine de développement. Ce programme a permis de mettre au point d'autres méthodes que l'utilisation du feu dans le cadre des pratiques d'élevage et des pratiques agricoles dans la région amazonienne³¹.

V. Société civile, groupes de réflexion et secteur privé

36. La société civile, les groupes de réflexion et le secteur privé sont d'importants acteurs de la coopération pour le développement, et pourraient grandement contribuer à accélérer la réalisation du Programme 2030 grâce à la coopération Sud-Sud et à la coopération triangulaire. Dans de nombreux pays, les stratégies nationales de coopération Sud-Sud s'inscrivent dans des plans nationaux de développement et ont évolué grâce aux partenariats ouverts noués avec le secteur privé, la société civile et les milieux universitaires. Le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud a collaboré avec Alliance of Non-Governmental Organizations and Civil Society Organizations for South-South Cooperation, un réseau international d'organisations non gouvernementales et d'organisations de la société civile, afin de sensibiliser davantage la société civile à l'intérêt de la coopération Sud-Sud dans les domaines du développement et de l'humanitaire, et dans des domaines connexes. Cette alliance œuvre à renforcer les capacités des organisations gouvernementales et de la société civile des pays du Sud par le partage et l'échange de connaissances, de ressources, de compétences, de conseils techniques et d'idées novatrices, dans le but d'accélérer la réalisation des objectifs de développement durable³².

37. Si les gouvernements et les organisations internationales sont les principaux acteurs de la coopération triangulaire, il convient toutefois de noter que 47 % des projets signalés à l'OCDE associent de nombreuses autres parties prenantes – des acteurs du secteur privé, des organisations de la société civile, des institutions

³¹ OCDE, *Green Triangular Cooperation: An Accelerator to Sustainable Development*, Documents d'orientation de l'OCDE sur le développement, n° 21 (Paris, 2019), p. 26.

³² Voir www.unsouthsouth.org/partner-with-us/alliance-of-ngos-and-csos-for-south-south-cooperation/.

philanthropiques, des universités et des instituts de recherche, ainsi que des acteurs infranationaux³³.

38. Le Bureau de la Haute-Représentante pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement et le PNUD ont appuyé la création du Groupe de réflexion international sur les pays en développement sans littoral, qui a vu le jour à Oulan-Bator en juillet 2009. Ce groupe vise à promouvoir la collaboration entre pays en développement sans littoral et partenaires du Sud en vue de produire des travaux de recherche de qualité, de fournir des conseils pratiques et d'appuyer le renforcement des capacités. En outre, il fournit un cadre permettant à ces pays d'échanger des informations et des bonnes pratiques avec des partenaires du Sud et du Nord et de recevoir un appui à la mise en œuvre du Programme d'action de Vienne en faveur des pays en développement sans littoral pour la décennie 2014-2024. Dans le cadre de l'initiative South-South Global Thinkers, le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud a organisé quatre concertations avec des membres de cette coalition mondiale au cours de la période considérée.

VI. Coopération Sud-Sud et coopération triangulaire pour face à la pandémie de maladie à coronavirus

39. L'urgente nécessité de trouver des solutions pour atténuer les effets de la pandémie de COVID-19 a ouvert des perspectives de coopération Sud-Sud dans le domaine de la santé et dans des domaines connexes. C'est ainsi qu'environ 79 pays, principalement des pays du Sud, ont fait don de fournitures, notamment de fournitures médicales, à la Chine durant la phase initiale de la pandémie. La Chine a quant à elle envoyé des médecin-experts dans plus de 150 pays – développés et en développement – et organisations multilatérales, et a fourni un appui à ceux-ci pour faire face à la pandémie, qui continue de se propager dans le monde.

40. Les initiatives du Centre africain de prévention et de contrôle des maladies sont un exemple d'initiatives novatrices de coopération régionale Sud-Sud en matière de santé. En effet, le Centre a stimulé les capacités de la région en renforçant les moyens de dépistage, en favorisant une gestion de la pandémie fondée sur les connaissances et en appuyant les efforts déployés par le Gouvernement pour mobiliser des ressources destinées à assurer une riposte sanitaire durable. En outre, les pays du Sud, en particulier la Chine et l'Inde, sont des partenaires stratégiques au plan mondial en matière de vaccination contre la COVID-19, l'Inde étant par exemple devenue le premier fabricant mondial de vaccins contre la COVID-19. Le pays était déjà un grand centre de fabrication de vaccins avant la pandémie et produisait jusqu'à 60 % des vaccins dans le monde à un coût relativement faible ; il a la capacité de produire des vaccins tant pour sa propre population que pour celle d'autres pays en développement. L'Inde, ainsi que le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et la Fédération de Russie, ont conclu des accords séparés pour fournir des doses de vaccins contre la COVID-19 à la Serbie³⁴. La Serbie a ensuite pris l'initiative de faire don de doses de vaccins contre la COVID-19 à la Bosnie-Herzégovine, à la Macédoine du Nord et au Monténégro.

³³ Initiative de partenariat mondial pour une coopération triangulaire efficace, *Triangular Cooperation in the Era of the 2030 Agenda: Sharing Evidence and Stories from the Field* (2019), p. 17.

³⁴ Predsednik, « AstraZeneca vaccine arrives in Serbia », 21 février 2021 ; et la République de Serbie, « 100,000 more doses of Sputnik V vaccine arrive », 23 mars 2021.

41. Afin de mobiliser des fonds pour renforcer les systèmes de santé et améliorer la préparation aux situations d'urgence sanitaire aux niveaux national, régional et mondial au-delà de la pandémie de COVID-19, des membres de l'Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique collaborent avec l'Union européenne pour lever 25 millions d'euros supplémentaires auprès du onzième Fonds européen de développement. C'est le type de coopération triangulaire dont le monde a besoin pour faire face à la COVID-19 et reconstruire en mieux après la pandémie.

42. La Banque de développement des Caraïbes et le Marché commun du Sud (MERCOSUR) ont augmenté leurs financements et ouvert des lignes de crédit en vue de combattre la pandémie. La Banque centraméricaine d'intégration économique a consenti à l'octroi de 1,96 milliard de dollars destinés à l'aide d'urgence, à l'achat et à la fourniture de médicaments et de matériel médical au niveau régional, ainsi qu'au financement d'activités relevant du secteur public³⁵. Avant cela, elle avait accepté d'octroyer une ligne de crédit de 200 millions de dollars à la Banque centrale du Honduras, ce qui souligne toute l'importance de l'intégration financière régionale. En outre, la Société andine de développement a annoncé l'octroi de lignes de crédit d'urgence à décaissement rapide d'un montant allant jusqu'à 2,5 milliards de dollars pour la riposte face à la crise et le soutien aux opérations commerciales³⁶. Le MERCOSUR a consenti à la création d'un fonds de convergence structurel doté de 16 millions de dollars pour soutenir la recherche, l'information et les travaux de biotechnologie en lien avec le virus³⁷.

43. En raison de l'importance de la demande, la Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures s'est engagée à doubler les fonds pouvant être prélevés de son mécanisme de relèvement après la crise de la COVID-19, les faisant passer de 5 à 10 milliards de dollars. Elle œuvre par ailleurs, aux côtés d'autres institutions financières internationales, à mobiliser un réseau de soutien, en particulier pour les économies les plus vulnérables³⁸. En mai 2020, la Banque islamique de développement avait accordé 1,86 milliard de dollars à 27 États membres pour les aider à combattre la Covid-19³⁹. Elle s'attache à atténuer les incidences sanitaires et socio-économiques néfastes de la pandémie de COVID-19 par le biais de son mécanisme spécial de préparation et d'intervention stratégiques destiné aux pays islamiques, doté de 730 millions de dollars⁴⁰.

44. En mars 2020, lors d'une conférence en ligne réunissant les dirigeants des États membres de l'Association sud-asiatique de coopération régionale, le Premier ministre indien a proposé la création d'un fonds de secours COVID-19 alimenté par les contributions volontaires de tous les États membres, et a indiqué que l'Inde s'engageait à verser une contribution initiale de 10 millions de dollars. À la mi-avril 2020, les contributions volontaires des États membres de l'Association s'élevaient à 18,8 millions de dollars et, en septembre 2020, on préconisait la poursuite des interventions et des mesures énergiques⁴¹.

³⁵ CNUCED, « South-South cooperation at the time of COVID-19: building solidarity among developing countries », mai 2020, p. 8-9.

³⁶ Ibid., p. 9.

³⁷ Anastasia Kalinina, « What the world can learn from regional responses to COVID-19 », Forum économique mondial, 1^{er} mai 2020.

³⁸ Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures, « AIIB doubles COVID-19 crisis response to USD10 billion », 17 avril 2020.

³⁹ Banque islamique de développement (BID), « Sur les 2,3 milliards USD, la BID a accordé 1,86 milliard USD à 27 pays membres pour contenir la Covid-19 », 14 mai 2020.

⁴⁰ BID, « Deuxième Déclaration sur la Réponse d'Urgence du Groupe de la BID à l'Impact de la Pandémie de COVID-19 dans ses Pays Membres », 16 mars 2020.

⁴¹ Voir Association sud-asiatique de coopération régionale (ASACR), « Press release of the Fifteenth Informal Meeting of SAARC Finance Ministers », 16 septembre 2020.

45. Le Conseil de coopération du Golfe a mis en place une salle d'opérations communes afin de partager des données d'expérience sur la façon dont chaque État membre s'y est pris pour gérer la crise et limiter la propagation du virus, en s'appuyant sur les dernières données et statistiques, ainsi que sur le niveau de préparation.

46. La pandémie de COVID-19 fait ressortir la nécessité pour les parties prenantes à la coopération Sud-Sud et à la coopération triangulaire d'identifier collectivement des moyens de garantir l'accès à des soins de santé universels à l'échelle mondiale, car aucun pays n'est à l'abri tant que tous les pays ne le sont pas, comme l'ont affirmé de nombreux commentateurs.

VII. Mise en œuvre du plan-cadre contenant des directives opérationnelles sur l'appui des Nations Unies à la coopération Sud-Sud et à la coopération triangulaire

47. Les directives opérationnelles sur l'appui des Nations Unies à la coopération Sud-Sud et à la coopération triangulaire (SSC/17/3) offraient un cadre commun pour étendre les actions prioritaires et les modalités de financement aux niveaux national, régional et mondial, assorti d'indicateurs de résultats à chaque niveau pour mesurer les progrès et les résultats. Ces directives seront révisées à la lumière de la stratégie de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire à l'échelle du système des Nations Unies, qui a été adoptée récemment.

48. Le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud a appuyé l'intégration accrue des différents éléments relatifs à la coopération Sud-Sud et à la coopération triangulaire dans les stratégies et les cadres des entités du système des Nations Unies pour le développement. Sur les 27 entités des Nations Unies ayant répondu à une enquête du Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud, 6 ont indiqué qu'elles avaient mis en place une stratégie réservée exclusivement à la coopération Sud-Sud. D'autres faisaient « de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire un domaine [...] intégré aux plans de travail institutionnels et aux cadres de suivi » (A/75/371, paragraphe 5). Par exemple, dans le plan stratégique du PNUD pour la période 2018-2021, la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire figurent parmi les moyens permettant de réaliser le Programme 2030. Dans le cadre de la mise en œuvre du plan, « [e]n 2019, entre 10 et 22 % des initiatives, menées au titre de chaque solution distinctive du PNUD, ont tiré parti de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire pour aider les pays à atteindre leurs objectifs de développement » (A/75/371, paragraphe 29).

49. Parmi les autres entités des Nations Unies ayant mis en place une stratégie de coopération Sud-Sud bien structurée figurent le Fonds international de développement agricole, l'Organisation internationale du Travail, le Programme des Nations Unies pour l'environnement, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, le Programme alimentaire mondial et l'Organisation mondiale de la Santé (A/73/321, paragraphes 23-26). Il est à noter que le programme des Volontaires des Nations Unies a fait du volontariat un élément constitutif de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire dans son plan-cadre stratégique pour la période 2018-2021 (DP/2018/6). En 2018, 81 % des Volontaires des Nations Unies étaient issus de pays du Sud.

50. Sur les 26 entités des Nations Unies visées par le rapport sur l'état d'avancement élaboré par le Corps commun d'inspection (CCI) en 2018 (JIU/REP/2018/2), 19 avaient créé à leur siège des unités ou nommé des coordonnateurs spécifiquement chargés de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire. Cela a permis

d'accroître les activités de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire. En effet, plus de 140 concertations et plus de 175 programmes et activités de renforcement des capacités ont été organisés par 27 entités des Nations Unies (voir [A/75/371](#)).

51. Seules 11 des 26 entités visées par le rapport sur l'état d'avancement élaboré par le CCI en 2018 avaient atteint l'objectif proposé lors du précédent examen du CCI, conduit en 2011, relatif à l'allocation d'au moins 0,5 % des ressources du budget de base et des ressources extrabudgétaires aux initiatives de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire. Il ressortait donc de l'examen des progrès accomplis dans la mise en œuvre des recommandations du rapport du CCI de 2011 que l'insuffisance des ressources avait considérablement entravé le développement de l'appui à la coopération Sud-Sud. En 2020, plus de 175 partenariats avaient été établis par des entités des Nations Unies pour faire progresser la coopération Sud-Sud, et d'autres partenariats avaient mis en place divers mécanismes de financement pour soutenir la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire (voir [A/75/371](#), paragraphe 42).

52. Le rapport sur l'état d'avancement élaboré par le CCI en 2018 fait état d'une augmentation considérable du nombre d'entités des Nations Unies qui contribuent aux rapports du Secrétaire général sur la situation de la coopération Sud-Sud, le principal mécanisme de communication périodique d'informations sur les activités menées par les entités des Nations Unies pour soutenir la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire. Selon les évaluations internes du Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud, seules 7 entités ont contribué en 2014, contre 24 en 2020.

53. Sur les 26 entités des Nations Unies ayant répondu à l'enquête menée par le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud en juin 2019, 23 avaient incorporé des éléments relatifs à la coopération Sud-Sud à leurs stratégies et cadres de suivi pour la période 2018-2021 ([A/74/336](#), paragraphe 24). Parmi les exemples figurent le processus d'établissement du rapport annuel du PNUD axé sur les résultats, le plan global et les programmes de pays du Fonds des Nations Unies pour l'enfance, la conception et les plans de mise en œuvre de projets du Programme alimentaire mondial, ainsi que la base de données et le tableau de bord sur la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire du Fonds international de développement agricole, qui intègrent nettement des éléments relatifs à la coopération Sud-Sud et à la coopération triangulaire à leurs systèmes de suivi et d'évaluation. Certaines entités des Nations unies, notamment le Fonds des Nations Unies pour la population et la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, ont également procédé à une évaluation de leur soutien à la coopération Sud-Sud et à la coopération triangulaire⁴².

VIII. Dispositions organisationnelles, administratives et financières d'appui à la coopération Sud-Sud prises par le Programme des Nations Unies pour le développement, notamment celles qui visent à renforcer le rôle et l'influence du Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud

54. Le PNUD a continué de se conformer au Plan d'action de Buenos Aires, à la stratégie relative aux nouvelles orientations de la coopération Sud-Sud, au document final de Nairobi et aux décisions pertinentes du Comité de haut niveau, ainsi qu'aux

⁴² Voir Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), « Out now! First evaluation of UNFPA support to gender equality and women's empowerment », 22 décembre 2020 ; et LC/SES.38/DDR.2.

résolutions de l'Assemblée générale relatives aux dispositions organisationnelles, administratives et financières d'appui à la coopération Sud-Sud. C'est ainsi qu'en 2018, il a continué d'œuvrer à « obtenir des ressources ordinaires (ressources de base) stables et prévisibles aux fins de l'exécution du cadre stratégique 2018-2021 du Bureau [des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud] » (DP/CF/SSC/6, paragraphe 48). Le PNUD a donc proposé au Conseil d'administration que « l'appui accordé au Bureau demeure au même niveau que les fonds alloués au cadre stratégique du Bureau pour la période 2014-2017, sur la base des prévisions de contributions aux ressources ordinaires du budget intégré [du PNUD] pour la période 2018-2021 » (DP/CF/SSC/6, paragraphe 48). Sur cette base, le PNUD s'est engagé à hauteur de 23,3 millions de dollars au total : 14,2 millions de dollars pour la composante programmes du budget intégré (rubrique « efficacité de l'aide au développement ») et 9,1 millions pour la composante institutionnelle.

55. Avec ces ressources, le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud a élaboré et mis en œuvre son cadre stratégique pour la période 2018-2021, qui soutenait les processus intergouvernementaux définissant des orientations tendant à faire progresser la coopération Sud-Sud dans l'ensemble du système des Nations Unies. En outre, il a stimulé la recherche et l'analyse afin d'éclairer les politiques et programmes Sud-Sud des États Membres et du système des Nations Unies tout en concluant des partenariats et en mobilisant des ressources pour faire progresser la coopération Sud-Sud (voir DP/CF/SSC/6). Des précisions sur les travaux menés par le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud pendant la période considérée sont fournies dans le rapport établi par le Secrétaire général (SSC/20/2) en prévision de la vingtième session du Comité de haut niveau pour la coopération Sud-Sud.

IX. Suite donnée par le Programme des Nations Unies pour le développement et le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud aux recommandations formulées par le Bureau de l'audit et des investigations à l'issue de l'audit du Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud

56. En février 2017, le Bureau de l'audit et des investigations a présenté un rapport⁴³ sur le suivi de l'audit de février 2016 du Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud tel que mis à jour en mai 2016⁴⁴. Les auditeurs ont examiné la mise en œuvre des 16 recommandations du rapport d'audit de 2016 et ont conclu que 15 recommandations sur 16 avaient été entièrement mises en œuvre, tandis qu'une était en cours. La recommandation restante a ensuite été mise en œuvre.

57. Pour renforcer la collaboration entre le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud et le PNUD, les liens hiérarchiques du Bureau ont été précisés, ainsi que la position du Bureau vis-à-vis de l'Administrateur du PNUD et les conditions de responsabilisation qui le lient à celui-ci. Des pouvoirs ont ainsi été délégués, le Directeur du Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud

⁴³ PNUD, Bureau de l'audit et des investigations, « Audit of United Nations Office for South-South Cooperation: follow-up of OAI report No. 1580 dated 24 February 2016 (updated 2 May 2016) », Rapport n° 1754, 22 février 2017.

⁴⁴ PNUD, Bureau de l'audit et des investigations, « Audit of United Nations Office for South-South Cooperation », Rapport n° 1580, 24 février 2016 (mis à jour le 2 mai 2016).

s'étant notamment vu accorder des pouvoirs en matière d'achat par l'Administrateur assistant et Directeur du Bureau des services de gestion du PNUD.

58. Le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud a continué d'évaluer son efficacité organisationnelle en collaboration avec le PNUD ; il s'est efforcé de renforcer ses capacités en matière de gestion de programmes, de suivi, d'évaluation et de gestion axée sur les résultats en s'appuyant sur son cadre stratégique pour la période 2018-2021 et conformément aux recommandations du Bureau de l'audit et des investigations. En 2017, il s'est également penché sur les lacunes en matière de gestion des programmes et des projets, de ressources humaines, d'achats, de gestion des voyages et de gestion financière. En outre, le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud a continué de tirer parti du large réseau de bureaux de pays du PNUD et des organismes et équipes de pays des Nations Unies, ainsi que du réseau de coordonnateurs nationaux pour la coopération Sud-Sud. Par ailleurs, et suite à la recommandation formulée en 2015 par le Bureau de l'audit et des investigations, il a mis en place un Groupe d'appui aux programmes afin que l'ensemble de ses activités respecte les politiques et procédures du PNUD. Conformément aux normes, directives et procédures du PNUD, le Groupe d'appui aux programmes favorise la transparence et l'application du principe de responsabilité au sein du Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud par la présentation au PNUD du plan de travail intégré du Bureau, qui fait partie du plan annuel de gestion des ressources institutionnelles de l'organisation. Agissant par délégation de pouvoir, le Directeur du Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud rend compte régulièrement de l'exécution du plan de travail intégré annuel à l'Administrateur associé du PNUD. En outre, le Directeur du Bureau est membre du Groupe d'appui à la performance de l'organisation, l'un des mécanismes de gouvernance interne présidé par l'Administrateur associé.

59. Le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud a conçu un plan d'évaluation complet à l'échelle du Bureau en vue de suivre les progrès accomplis dans la concrétisation des réalisations énoncées dans son cadre stratégique pour la période 2018-2021 et de rendre compte de ces progrès, et s'est engagé à travailler en étroite collaboration avec le Bureau indépendant d'évaluation sur la mise en œuvre du plan d'évaluation. Cela est conforme à la décision 2018/5 du Conseil d'administration du PNUD, du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) et du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS). Pour faire suite aux demandes des États Membres concernant la fourniture d'un appui plus cohérent à leurs initiatives en matière de développement, les activités menées au titre du cadre stratégique du Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud sont alignées sur le plan stratégique du PNUD pour la période 2018-2021, et sur les cadres et plans stratégiques des autres organismes concernés du système des Nations Unies, afin de mieux tirer parti des ressources présentes dans l'ensemble du système, selon les besoins. Investir dans l'assurance de la qualité organisationnelle suppose par ailleurs une collaboration technique renforcée entre le PNUD et le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud, ainsi qu'une évaluation continue des priorités institutionnelles, des pratiques en matière de gestion des ressources et des normes de qualité substantielles. Par conséquent, la direction du Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud et du PNUD a également procédé, en 2019, à un examen fonctionnel rapide de la collaboration entre le Bureau et le PNUD.

60. En outre, dans un audit du Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud réalisé en 2020 par le Bureau de l'audit et des investigations⁴⁵, il a été proposé d'élaborer un cadre de coopération entre le PNUD et le Bureau des Nations Unies

⁴⁵ PNUD, Bureau de l'audit et des investigations, « Audit of United Nations Office for South-South Cooperation », Rapport n° 2214, 11 décembre 2020.

pour la coopération Sud-Sud afin de renforcer la collaboration stratégique et un plan de travail conjoint qui permettrait de définir des domaines de collaboration et de délimiter les rôles et responsabilités de chacun, étant donné que le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud continue d'être hébergé par le PNUD et compte tenu des activités du PNUD dans le domaine de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire. Ce cadre sera mis en place après l'élaboration du nouveau plan stratégique du PNUD et du cadre stratégique du Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud pour la période 2022-2025. Dans une annexe au rapport annuel de l'Administrateur au Conseil d'administration du PNUD, du FNUAP et de l'UNOPS, le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud donne aux membres du Conseil des informations sur la mise en œuvre de son cadre stratégique, comme requis dans la décision 2018/5 du Conseil d'administration. En outre, l'Assemblée générale procède au suivi et à l'évaluation de l'appui apporté à l'échelle de l'ensemble du système à la coopération Sud-Sud en s'appuyant sur les informations que le Bureau transmet par l'intermédiaire des rapports annuels du Secrétaire général sur l'état de la coopération Sud-Sud.

X. Conclusions et recommandations

61. Il ressort du présent rapport qu'avant la pandémie, la coopération Sud-Sud s'était élargie, ce qui avait eu des effets positifs sur le commerce, les investissements, les flux financiers, les capacités technologiques et la croissance économique. Dans le monde du Sud, et ce quelle que soit la région, la coopération Sud-Sud joue un rôle central dans la promotion de partenariats pour la réalisation des objectifs de développement durable du Programme 2030 et des autres objectifs de développement arrêtés au niveau international. Les pays du Nord, et d'autres parties prenantes, contribuent également, par le biais de la coopération triangulaire, à la mise en œuvre des objectifs de développement durable dans les pays du Sud.

62. Compte tenu de la menace que représente la pandémie de COVID-19 et d'autres problèmes mondiaux tels que les changements climatiques, les pays du Sud, avec l'appui de leurs partenaires, y compris les pays du Nord, les institutions internationales de financement et le secteur privé, devraient mettre en place des politiques, des unités ou des départements au niveau national, ou renforcer ceux qui existent déjà, pour soutenir la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire.

63. Le PNUD, qui s'apprête à élaborer son Plan stratégique pour la période 2022-2025, s'engage à faire de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire des éléments essentiels de la mise en œuvre du Programme 2030. En s'appuyant sur sa mission de coordination s'agissant d'aider les pays à faire face aux enjeux complexes en matière de développement et aux incidences de la pandémie de COVID-19, le PNUD, avec son réseau de bureaux de pays, contribuera de façon essentielle à aider le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud et d'autres entités des Nations Unies à mettre en œuvre la stratégie de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire à l'échelle du système des Nations Unies.

64. Le Plan d'action de Buenos Aires, la stratégie relative aux nouvelles orientations, le document final de Nairobi et le Document final de Buenos Aires issu de la deuxième Conférence de haut niveau des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud devraient imprimer un nouvel élan et permettre de tirer pleinement parti des notions de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire, l'objectif étant de parvenir ainsi à un développement durable. Dans cette optique, les mesures visant à tirer davantage parti de ces formes de coopération devraient inclure les éléments suivants :

a) Une augmentation vigoureuse des contributions financières publiques et privées – certains pays en développement ont mis en place des mécanismes de financement et des fonds d'affectation spéciale pour relever les enjeux en matière de développement par le biais de la coopération Sud-Sud ; dans ce cadre, il conviendrait que tous les pays en mesure de le faire versent des contributions plus importantes au Fonds des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud afin de soutenir les efforts supplémentaires déployés pour atteindre les objectifs de développement durable ;

b) Une participation effective des secteurs public et privé aux initiatives Sud-Sud et triangulaires en faveur du développement durable – ces acteurs devraient mobiliser davantage de ressources au profit de programmes concrets assortis de délais bien définis et de résultats quantifiables ; cette participation multipartite devrait être alignée sur les objectifs de développement durable et leurs cibles, les principes de la coopération Sud-Sud et les priorités et plans nationaux des pays du Sud ;

c) L'appui concret des banques multilatérales et régionales et d'autres institutions financières, y compris celles créées récemment par les pays du Sud, aux études de faisabilité via un soutien financier et une expertise technique, ainsi que l'élaboration et la mise en œuvre de programmes innovants qui permettraient aux pays en développement d'atteindre les objectifs de développement durable en transposant à plus grande échelle des solutions de développement éprouvées et de bonnes pratiques de développement du Sud ;

d) La mise à profit de politiques et de stratégies nationales existantes par des entités des Nations Unies et des pays développés pour favoriser les partenariats triangulaires en vue d'atteindre les objectifs de développement durable ; ces partenariats devraient appuyer les pays en développement dans leurs efforts pour renforcer les capacités humaines et institutionnelles ainsi que les mécanismes de coordination requis pour accélérer la réalisation des objectifs ;

e) La réduction des inégalités dans et entre les pays – les pays en développement devraient renforcer leurs liens institutionnels, avec le soutien des entités compétentes au sein du système des Nations Unies et du secteur privé, afin d'améliorer l'accès à un enseignement de qualité dans les domaines de la science, de la technologie et de l'innovation, l'objectif étant qu'ils parviennent à tirer un meilleur parti des nouvelles technologies et à accélérer leur développement durable ;

f) Dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire à l'échelle du système des Nations Unies, le PNUD, le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud et d'autres entités des Nations Unies devraient s'attacher à partager systématiquement les politiques et stratégies s'étant révélées efficaces pour réduire la pauvreté multidimensionnelle et traiter les problématiques connexes, notamment en vue de permettre aux pays les moins avancés de sortir de cette catégorie.